

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 12 mai 2018 à Lavoine

Par convocation en date du 30 mars 2018 les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale ordinaire le samedi 5 mai 2018, salle polyvalente à Lavoine.

Nombre d'adhérents convoqués : 106

Nombre d'adhérents présents : 32

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir attribuable : 19

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 51.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut délibérer

Accueil de Monsieur Jean-Dominique Barraud, maire de Lavoine

Accueil de Monsieur Bernard Lobietti président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France

Intervention de Monsieur Jean-Dominique Barraud, maire de Lavoine

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux congressistes puis présente sa commune.

La commune de Lavoine, la plus haute du département de l'Allier, se situe à la limite des ex-régions Rhône Alpes et Auvergne.

La commune participe au développement touristique de son territoire en concertation avec Vichy Communauté. Les réalisations entreprises dans cet esprit telles l'horloge à billes, le musée du bois et de la forêt, la scierie à eau seront visitées cet après-midi.

Une interrogation, comment articuler ruralité et urbain sans les opposer, la ruralité a gardé une sensibilité qu'il est nécessaire de conserver.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 avril 2017 à Vallon en Sully

Le président présente ce compte-rendu.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par M. Alain Robert-Trahan, Président de l'association

Une minute de silence est respectée pour les adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale de Vallon en Sully du 29 avril 2017

Rapport moral du Président

Le président présente l'activité de notre association depuis la dernière assemblée générale.

Une activité très dense avec entre autres l'élaboration des journaux numéro 2 et 3, le suivi du site internet, l'organisation des sorties autant de sujets qui ont animé l'année.

Le président a remercié tous les maires et leurs municipalités qui nous ont reçu et prêté gracieusement leurs locaux depuis notre dernière assemblée générale.

Rapport d'activité du Secrétaire

Depuis la dernière assemblée générale en date du 29 avril 2017 le conseil d'administration s'est réuni six fois :

Le 23 mai 2017 à Montmarault pour

- faire le bilan de l'assemblée générale du 29 avril 2017

- élire le nouveau bureau de notre association, ce dernier est reconduit à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents
- organiser la visite du 21 juin 2017 au SDIS 03
- ébaucher la visite d'automne et la sortie théâtrale
- préparer notre journal de liaison

Le 12 juillet 2017 à Montmarault pour

- faire le bilan de la sortie du 21 juin 2017 au SDIS 03
- préparer l'organisation de la sortie d'automne et la sortie théâtrale

Le 18 septembre 2017 à Montmarault pour

- examiner l'esquisse de notre journal de liaison
- finaliser l'organisation de la sortie du 18 octobre 2017 à Vichy
- finaliser l'organisation de la sortie théâtrale du 9 octobre 2017 à Villefranche-d'Allier
- dégrossir l'organisation de notre congrès général d'aujourd'hui

Le 22 novembre 2017 à Montmarault pour

- examiner le bilan de la sortie à Vichy du 18 octobre 2017
- examiner le bilan de la sortie théâtrale du 29 octobre 2017 à Villefranche d'Allier
- examen du projet d'accostage du bilan financier 2017
- bilan des adhésions 2017
- préparation de notre congrès 2018
- recherche de lieux susceptibles d'être retenus pour organiser nos prochaines assemblées générales ou sorties

Le 30 janvier 2018 à Montmarault pour

- finaliser l'organisation du congrès d'aujourd'hui
- finalisation et validation du document qui vous a été adressé avec la convocation de ce congrès pour rechercher les lieux à retenir pour nos prochaines sorties
- examen de la situation financière qui vous sera présentée dans quelques instants
- examen des conditions d'adhésions pour nos collègues élus en 2014 et démissionnaires à ce jour.

Le 4 mai 2018 à Montmarault pour :

- préparation du congrès, organisation de la journée
- examen des candidatures à l'élection du conseil d'administration les cinq administrateurs sortants se représentent
- pré-étude de la sortie d'automne 2018, élevage de lamas à Deux chaises, repas à Montmarault, visite usine de méthanisation au Theil date possible le 2 octobre 2018.

Rapport financier du Trésorier

Le compte d'exploitation de l'année 2017 se présente de la façon suivante :

- produits 7 929,31 €

Le montant des cotisations est en baisse de 60,00 €

- charges 7 791,82 €

Le bilan financier 2017 s'équilibre à 7 823,75 € avec un résultat excédentaire de 137,49 € en opposition au résultat déficitaire de 220,80 € en 2016 soit une amélioration du bilan de 358,29 €.

La cotisation annuelle de 20 € se répartit de la façon suivante :

- 8 € à la F A M A F
- 10 € pour le fonctionnement de l'association
- et 5 € pour les journées d'échange

soit un total de 23 €

Les 3 € manquants sont financés par les encarts publicitaires.

Le bilan pour les activités est le suivant :

-sortie de Vallon en Sully en déficit de 192,40 €

-journée du SDIS et de Moulins du 21 juin 2017 déficit de 67 €

-sortie de Vichy du 18 octobre 2017 déficit de 65,60 €

-soirée théâtrale du 29 octobre 2017 déficit de 175,31€ peu de participants à cette manifestation.

Vote des différents rapports

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

M Raymond Boyer

M Jean François Henry

M Michel Pourvoyeur

M Alain Robert-Trahan

M Jean-Pierre Thuault

Administrateurs sortants se représentent.

Ils sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

-

Questions diverses

Aucune question

Intervention de Monsieur Bernard Lobietti, président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France

Monsieur Lobietti, président de la fédération depuis deux mois, remercie Monsieur le Maire de Lavoine et le félicite pour l'intégration de sa commune dans la communauté d'agglomération Vichy communauté.

La fédération des Anciens Maires et Adjointes de France représente cinquante et un départements.

Le président détaille les actions entreprises avec les 8 € par adhérent que nous reversons au siège de la fédération :

- animation des conseils d'émulation civique dans les lycées, collèges, écoles et maisons familiales

- organisation des Mariannes du civisme. Ces manifestations seront reconduites pour les élections municipales de 2020 puis pour les élections présidentielles et législatives de 2022. La fédération fournira gracieusement les plaques souvenirs à chaque association départementale

- prise en charge de l'assurance de chaque association départementale.

Monsieur Lobietti présente le site internet de la fédération, FAMAF.fr, et les journaux, Servir encore.

Le président présente le congrès national de la fédération qui se déroulera à Bagnoles de l'Orne du 16 au 18 octobre 2018. Le thème de ce congrès sera : la Ruralité, une chance pour l'économie.

Intervention de Monsieur Claude Malhuret, sénateur de l'Allier

Monsieur le sénateur remercie monsieur le Maire de Lavoine et Monsieur le président de notre association pour l'organisation de cette journée.

Dans le contexte national nos petites communes souffrent. La population rurale a souvent le sentiment d'être abandonnée. Les lois changent trop souvent ce qui rend difficile la vie communale au quotidien. Les maires ruraux se plaignent et pourtant ce n'était pas mieux avant, c'est différent.

Pourtant la mise en œuvre des contrats communaux d'aménagement de bourg a permis de redonner vie à nos bourgs.

En 20, ans les moyens de communication ont évolué ; le téléphone, internet, ont contribué à l'amélioration des échanges entre le monde rural et le monde urbain.

L'avenir pose problème mais il en a toujours posé notamment pour la ruralité, l'agriculture.

Le rapprochement de l'Auvergne et de Rhône Alpes nous laissait craindre de devenir un far west mais en fait avec la mise en place du pôle Clermont-Ferrand Vichy nous avons tous les atouts pour continuer à vivre.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Le président, avant de clôturer l'assemblée générale, remet au nom de notre association :

- un souvenir à
 - o Monsieur Jean-Dominique Barraud maire de Lavoine
 - o Monsieur Bernard Lobietti président de la FAMAF
 - o Monsieur François Fradin et Madame Véronique Lasnier de l'Association des Maires de l'Allier

Diaporama

Le trésorier présente un diaporama relatant nos différentes activités depuis notre dernière assemblée générale.

Monsieur le maire de Lavoine nous invite à prendre le verre de l'amitié et à découvrir un produit local le kir pectiné.

La séance est levée à 12h15.